

**VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES**  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

22 septembre 2017- n° 03  
170083

**OPERATION « FENETRES SUR LE PARC - SAINT-DIE » - DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL DU GRAND EST**

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges étant une des sept « villes ou agglomérations-portes » du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (P.N.R.B.V.), il est proposé d'installer trois panneaux d'interprétation sur le belvédère de la tour de la Liberté.

Ce projet a pour objectifs de renforcer le lien Ville – P.N.R.B.V., communiquer sur la Ville et le P.N.R.B.V., sensibiliser à la préservation de l'environnement, mais aussi appréhender, depuis le belvédère, le paysage urbain et architectural de Saint-Dié-des-Vosges avec ses différents éléments et périodes d'urbanisation (Cathédrale, usine Le Corbusier,...).

Le projet, mené en partenariat avec le P.N.R.B.V., est composé de deux grands panneaux (250 x 60 cm) et d'un petit panneau (120 x 60 cm). Il a un coût global de 5 203,73 €, dont 2 253,87 € TTC à la charge de la commune, réparti comme suit :

- pour la conception des panneaux : 1 740 € TTC, financés à 70 % par la P.N.R.B.V., soit 522 € à la charge de la commune (qui seront facturés par le P.N.R.B.V.),

- pour la réalisation des panneaux : 3 463,73 € TTC, financés à 50 % par la Région Grand Est, soit 1 731,87 € TTC à la charge de la commune. Les panneaux seront propriété de la commune.

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'opération « Fenêtres sur le Parc : Saint-Dié » et l'installation de trois panneaux d'interprétation sur le belvédère de la tour de la Liberté,

- AUTORISE le Maire :

\* à solliciter la subvention la plus élevée possible auprès de la Région Grand Est pour la réalisation de ce projet, au titre du dispositif « Soutien aux Parcs naturels Régionaux »,

\* à signer tout document relatif à ce projet.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 22 septembre 2017

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 26

Procurations..... 9

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA (*arrivé au point n° 4*), Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, , Isabelle de BECKER(*arrivée au point n° 8*), Christine FELDEN, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Michel CACCLIN, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Sébastien ROCHOTTE Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Jean-Paul BESOMBES	à	Nicolas BLOSSE
Marie-José LOUDIG	à	Dominique CHOBOUT
Jacqueline THIRION	à	Françoise LEGRAND
Marie-Claude ANCEL	à	Mustafa GUGLU
Gina FILOGONIO	à	Marie-France LECOMTE
Ousseynou SEYE	à	Pierre JEANNEL
Christopher ZIEGLER	à	Bruno TOUSSAINT
Jean-Louis BOURDON	à	Nadia ZMIRLI
Ramata BA	à	Michel CACCLIN

Sabriya CHINOUNE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.